

Pouvoir d'emprunt

Je le répète, le déficit accumulé atteint le montant faramineux de 68,600,000,000 de dollars. Si nous cherchons à calculer ce que ce déficit représente pour chacun de nos concitoyens, nous arrivons à une dette équivalant à 25 p. 100 de plus que son revenu annuel. Et quand je dis revenu annuel, j'entends par là, non pas son revenu annuel net, mais son revenu annuel brut, y compris par exemple ses engagements.

M. McRae: C'est autre chose cependant que le produit national brut pour tout le pays.

M. Andre: Le député dit que c'est autre chose que le produit national brut pour tout le pays. Nous n'en sommes pas encore au point où le gouvernement exerce un contrôle complet sur chaque cent de notre produit national brut. Nous parlons du gouvernement. Le produit national brut dont parle le député comprend mon revenu, son revenu, et celui de tous nos concitoyens. Le gouvernement du Canada n'est pas encore arrivé au point où il peut s'approprier la part du lion des revenus des citoyens; du moins pas encore.

M. McRae: La dette est proportionnellement plus faible qu'à l'époque de Diefenbaker.

M. Andre: Le député dit que la dette est proportionnellement plus faible qu'à l'époque de Diefenbaker. Il nous sert encore une fois des comparaisons boiteuses, car si à la fin de la guerre le Canada avait indiscutablement une dette proportionnellement plus forte qu'aujourd'hui, c'était aussi le cas de tous les pays libres du monde qui avaient lutté contre le totalitarisme. La guerre a coûté cher et tous les pays avaient accumulé un déficit. Depuis la guerre, ce déficit n'avait pas cessé de diminuer jusqu'en 1975 environ. Le gouvernement Diefenbaker, auquel le député a fait allusion, voyait à l'époque la dette nationale suivre cette même tendance et diminuer d'année en année. C'est le contraire qui se produit depuis 1975. Si le député veut en juger par lui-même, qu'il consulte les comptes publics. Il y trouvera un graphique établi au 31 mars 1980 qui représente le déficit accumulé en pourcentage du produit national brut. Ce pourcentage que était en 1976 de 14.1 p. 100 passait à 15.5 p. 100 en 1977, puis à 18.9 p. 100 en 1978, pour grimper à 24.3 p. 100 en 1979 et atteindre finalement 26.4 p. 100 en 1980. A en juger par le déficit que nous avons connu pour l'année qui vient de se terminer, il devrait dépasser 30 p. 100 à la fin de la présente année financière. Le député devrait donc étudier les faits avant le lancer ces observations trompeuses.

En réalité, proportionnellement à la dette nationale, le déficit augmente à un rythme alarmant. Le déficit du gouvernement se chiffre cette année à 14 milliards et demi de dollars. A titre de comparaison, les États-Unis font face à un déficit d'environ 40 milliards, qu'ils considèrent astronomique. Les Démocrates et les Républicains le jugent inacceptable. Tous les hommes politiques américains déclaraient durant la dernière campagne électorale qu'il fallait réduire ce déficit. Or leur économie est dix fois plus importante que la nôtre. S'ils avaient un déficit équivalent à celui du Canada, ils se verraient aux prises avec un déficit de plus de 160 milliards de dollars. Mais ils considèrent astronomique un déficit de 40 milliards, qui équivaut au tiers du nôtre, toutes proportions gardées, et ils sont prêts à prendre des mesures pour le réduire. Pourtant, le député nous dit: «Et puis, après? Notre déficit est seulement de 14 milliards de dollars. Le problème n'est pas grave.» J'espère qu'il ne faisait que se porter à la défense de son parti.

M. McRae: Nous prendrons la parole plus tard pour nous expliquer.

M. Andre: J'espère que ses observations ne reflètent pas l'attitude du gouvernement et de ses partisans. En fait, nous courons à la catastrophe si nous ne faisons rien face à ce déficit, et vite. Ce que ce déficit et cette dette croissante ont de plus troublant c'est qu'ils ne semblent pas être le résultat d'une politique délibérée. Monsieur l'Orateur, vous siégiez ici à la Chambre, comme moi, en 1974-1975. Je me rappelle avoir entendu le ministre des Finances à l'époque, M. John Turner, puis par la suite, M. Donald Macdonald, nous affirmer que le gouvernement appliquait un programme de restrictions, qu'ils étaient déterminés à maintenir le taux d'accroissement des dépenses à un niveau inférieur à celui du produit national brut. Depuis lors, le déficit est passé de 14.1 à plus de 30 p. 100 du PNB. Autrement dit, il a doublé, et plus, en fonction du PNB, pendant une période au cours de laquelle chaque ministre des Finances nous a soutenu à la Chambre qu'il s'appliquait à restreindre les dépenses du gouvernement et à contenir le déficit. C'est l'un ou l'autre, soit qu'ils ne disent pas la vérité, soit qu'ils n'ont pas l'appui de la machine gouvernementale et de leur parti. Personne n'est venu étayer ces déclarations de politique. Dans un certain sens c'est aussi une sorte de mensonge.

Quel est le problème que pose un déficit? Comment se fait-il qu'un déficit ne soit pas une bonne chose? Après tout, cela ne nous cause de tort immédiat ni à vous ni à moi. Les sommes d'argent en cause n'ont pas de signification. Dès qu'on dépasse des montants de quelques milliers de dollars la plupart d'entre nous n'ont plus une notion précise des sommes en jeu? Après tout personne ne vient chercher cet argent dans mes poches ni dans celles de mes électeurs. Puisqu'apparemment le gouvernement arrive à se procurer cet argent quelque part pourquoi diable s'en inquiéter?

Cela vaut-il la peine que les Canadiens s'en préoccupent? La réponse est un «oui» catégorique quand on vit dans une démocratie. Nous avons besoin ou bien d'un gouvernement qui reconnaît les problèmes et s'en préoccupe agissant en fonction des intérêts du pays ou alors d'une opinion publique avertie qui force le gouvernement à le faire. Compte tenu du bilan du gouvernement c'est d'un public averti dont nous avons besoin. Il faut que l'opinion publique soit consciente de ce qui se passe et des dommages que peut causer ce genre de déficit permanent de l'État. Il faut que le public exerce sur lui des pressions car si le résultat des élections ne démontre pas que c'est ce qu'il attend de lui, rien ne se produira. Nous le savons pour avoir observé la façon de procéder du parti qui est au pouvoir.

● (1420)

Dans son dernier rapport annuel, le dix-septième, le Conseil économique du Canada étudie la question des déficits. En fait, il en présente le pour et le contre, sans prendre position, dans un paragraphe intitulé «la question des déficits», dont voici un extrait:

L'argument le plus simple que l'on puisse invoquer à l'encontre des déficits et qui est aussi, selon certains, le plus convaincant, consiste à dire qu'il est injuste que ce soient les générations futures qui aient à le financer et qu'on ne devrait pas leur imposer un tel fardeau. Si le déficit est financé directement ou indirectement par des emprunts à l'étranger dont le produit est consacré à une consommation immédiate plutôt qu'à des investissements productifs, on en transmet alors le coût aux générations futures.